

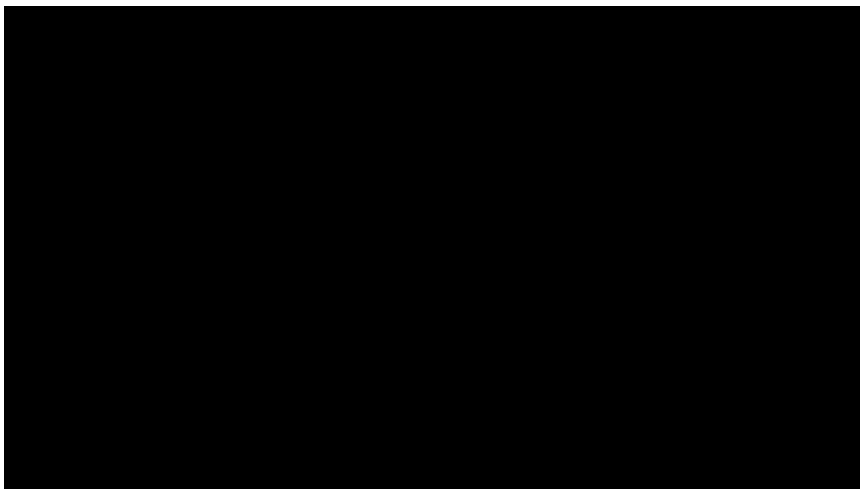
Auxiliaire de puériculture (H/F)

Offre interne

02.10.2020

Auxiliaire de puériculture (H/F)

Description



- **Accueillir les enfants et leurs familles** : Vous assurez l'accueil de l'enfant et de sa famille. Vous accompagnez l'enfant et sa famille dans leur adaptation à la vie en collectivité. Vous établissez une relation durable et de confiance avec l'enfant et sa famille. Vous informez régulièrement du déroulement de la journée de l'enfant afin d'assurer une continuité dans la satisfaction de ses besoins.
- **Assurer les soins à l'enfant** : Vous réalisez les soins adaptés aux besoins fondamentaux (hygiène, alimentation et sommeil). Vous préparez les biberons et délivrez les repas à l'enfant en respectant ses habitudes et les règles de diététique infantile. Vous assurez une surveillance médicale auprès des enfants tout en veillant à appliquer les protocoles en vigueur.
- **Garantir l'éveil et la sécurité** : Vous veillez à la sécurité physique et affective des enfants. Vous organisez et animez des temps de jeux et des ateliers d'éveil en lien avec le projet pédagogique. Vous favorisez les interactions entre les enfants et adultes dans le respect de la vie de groupe.
- **Participer, en équipe, au projet d'établissement** : Vous participez à l'élaboration du projet d'établissement lors des réunions et journées pédagogiques et procédez à sa mise en œuvre. Vous participez aux réunions et soirées pédagogiques. Vous rencontrez les parents et répondez aux sollicitations relatives au développement et à l'éducation.
- **Participer à la vie de la structure** : Vous participez aux événements organisés par la structure (fêtes de Noël, carnaval, etc.). Vous encadrez les stagiaires et les bénévoles.
- **Garantir le bon fonctionnement de la structure et du matériel** : Vous assurez l'hygiène et l'entretien de l'espace de vie de l'enfant. Vous désinfectez et stérilisez le matériel (jouets, matelas, etc.).

Dans le cadre de vos missions, vous pourrez être amené à assurer un relai de direction.

Profil du candidat

Titulaire d'un diplôme d'état d'auxiliaire de puériculture (DEAP), vous disposez de connaissances en matière de développement psychomoteur et psychoaffectif de l'enfant.

Vous êtes capable d'animer des activités d'éveil en fonction des rythmes et des besoins des enfants.

Ayant le goût du travail en équipe, vous disposez de qualités relationnelles vous permettant de vous intégrer rapidement dans une équipe.

Vous savez écouter, dialoguer et adapter votre discours à vos interlocuteurs (parents, enfants, équipe pédagogique, etc.). Vous savez garder la juste distance et gérer vos émotions.

Disposant du sens du service public, vous participez au bien-être des enfants accueillis.

Autonome et disponible, vous savez faire preuve de patience, observer les enfants et être à leur écoute.

Poste ouvert aux candidats porteurs d'un handicap.

Conditions d'exercice

- **Temps de travail et horaires** : 38 heures hebdomadaires sur 5 jours (du lundi au vendredi). Amplitude horaire : 7h30-18h30 (8h00-18h00 sur les micros-crèches), vous effectuez par roulement les ouvertures / fermetures de la structure. Pause déjeuner d'1 heure non incluse dans le temps de travail.
- **Droits et congés** : Vous bénéficiez de 25 jours de congés + 2 jours de fractionnement + 17 jours de RTT. Fermeture de la structure 4 semaines en août + 1 semaine aux vacances de printemps + 1 semaine pendant les vacances de Noël.
- **Rémunération** : Rémunération indiciaire + régime indemnitaire attractif (part fixe et part variable du RIFSEEP) + 13^{ème} mois
- **Parcours d'intégration** : Accompagnement de la prise de poste, avec mise en place d'un parcours d'intégration et d'un plan de formation individuel sur 3 ans. Organisation de demi-journées d'intégration et de cafés numériques (formation et nos outils : intranet, logiciel RH, messagerie, etc.). Si besoin, accompagnement possible de la recherche d'un logement et d'une place en crèche.
- **Action sociale** : adhésion au CNAS, accès au COS, participation employeur contrat groupe mutuelle (50% du tarif dans la limite de 50€ par mois) et prévoyance (12€ par mois), versement de prestations d'action sociale, accès au restaurant municipal.
- **Transport** : remboursement de 75 % des coupons d'abonnement de transports en commun pour le trajet domicile-travail et/ou versement du forfait mobilités durables (indemnité forfaitaire de 100€ à 300€ par an selon le nombre de déplacements en vélo domicile-travail). Stationnement gratuit de proximité de tous les bâtiments municipaux.

Médoco-sociale

Emploi permanent (Temps complet)

Catégorie B